

Arrêté

n° 2024-87

Objet : Désignation des membres du jury du concours externe, du concours interne et du troisième concours d'accès au grade de technicien territorial, session 2024.

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2010-1361 du 9 novembre 2010 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres de jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2010-1361 du 9 novembre 2010 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n° 2023-617 du 6 juillet 2023 modifié portant ouverture d'un concours externe, d'un concours interne et d'un troisième concours d'accès au grade de technicien territorial, session 2024,

Vu l'arrêté n°2024-81 du 18 mars 2024 fixant la liste des candidats admis à concourir au concours de technicien territorial, session 2024,

Vu l'arrêté n° 2024-85 du 20 mars 2024 portant mise à jour de la liste des personnes susceptibles d'être désignées en qualité de membres des jurys des

concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation des Centres de gestion de la région Auvergne-Rhône-Alpes 2022-2026,

Vu l'accord régional de répartition d'organisation des concours et examens adopté par les douze départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et figurant au calendrier 2024,

Vu la désignation par le Centre national de la fonction publique territoriale d'un représentant en qualité de membre de jury,

Vu le procès-verbal du tirage au sort du représentant du personnel effectué le 3 août 2023 parmi les membres de la Commission Paritaire de catégorie B,

Considérant qu'il convient de désigner les membres du jury,

Arrête :

Article 1 : Le jury du concours externe, du concours interne et du troisième concours de technicien territorial dans les spécialités « bâtiments, génie civil », « réseaux, voirie et infrastructures », « prévention et gestion des risques, hygiène, restauration », « aménagement urbain et développement durable », « déplacements, transports », « espaces verts et naturels », « ingénierie, informatique et systèmes d'information », « services et interventions techniques » et « métiers du spectacle », est composé comme suit :

- Président de jury :

Monsieur Xavier ODO, Maire de Grigny (69), Conseiller régional Auvergne Rhône Alpes

- Suppléant le Président en cas d'empêchement :

Monsieur Jean-Yves GARABED, Adjoint au Maire de Marcy-l'Etoile (69)

Collège des élus				
Madame	BORODINE	Geneviève	Conseillère municipale	Ville de Cublize (69)
Monsieur	COURTOUT	Roger	Conseiller municipal	Ville de Feyzin (69)
Monsieur	DALLERY	Christophe	Conseiller délégué	Ville de Lempdes (63)
Monsieur	FADY	Jean-François	Maire	Commune de Bagnols (69)
Monsieur	GARABED	Jean-Yves	Adjoint au Maire	Ville de Marcy-l'Etoile (69)
Monsieur	GOYET	Thierry	Conseiller municipal	Ville d'Albigny-sur-Saône (69)
Monsieur	LANFREY	Gérard	Adjoint au Maire	Commune de Saint-Aupré (38)
Monsieur	MOUYON	Thomas	Adjoint au maire	Ville de Jonage (69)
Monsieur	ODO	Xavier	Maire Conseiller régional	Ville de Grigny (69) Région AURA
Collège des personnalités qualifiées				
Madame	COUESNON	Elisa	Ingénieur principal, Directrice des services techniques	Ville de Francheville (69)
Madame	DECOSTER	Léa	Technicienne lumière	Théâtre National Populaire, Villeurbanne (69)
Madame	DRIVON	Anne	Ingénieur principal, Responsable du service Aménagement, Direction espaces publics et naturels	Ville de Villeurbanne (69)

Madame	FARGEOT	Christine	Ingénieur principal, Chef de projet informatique	SDMIS du Rhône (69)
Madame	GARREAU	Sandrine	Représentante du CNFPT	
Madame	MERLAND	Catherine	Ingénieur principal, Directrice des services techniques	Ville de Chaponost (69)
Madame	PLATROZ	Marion	Attaché territorial, Conseillère en prévention des risques professionnels	Ville de Meyzieu (69)
Monsieur	POTHIER	Thierry	Ingénieur principal, Directeur général adjoint à l'aménagement durable du territoire et des infrastructures	Ville de Charnay-lès-Mâcon (71)
Madame	VIARD	Maelly	Attaché territorial, Chef de projet management de la mobilité	Métropole de Lyon (69)
Collège des fonctionnaires territoriaux				
Monsieur	CALVO	Christophe	Technicien principal de 1e classe, chargé de projet SI	Métropole de Lyon (69)
Monsieur	JOURNET	Laurent	Ingénieur territorial, chargé d'opérations d'état de péril à la direction de l'habitat	Métropole de Lyon (69)
Madame	MONTAGNE	Catherine	Représentante de la CAP B	
Monsieur	QUANTIN	Nicolas	Ingénieur principal, Architecte-urbaniste, Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement	Ville de Grenoble (38)
Monsieur	ROJAT	Michel	Technicien principal de 2e classe, Chef du service Espaces extérieurs et moyens généraux	Ville de Seyssinet-Pariset (38)
Madame	SAGET	Cécile	Ingénieur territorial, Chef de projets Voirie et aménagement de l'espace public	Département du Rhône (69)
Madame	SINAPAYEL	Sandie	Ingénieur territorial, Chef de projet	SYTRAL (69)
Monsieur	TERRAS	Frédéric	Technicien principal de 1e classe, Directeur technique, Responsable son et lumière, service des salles municipales	Ville de Lyon (69)
Madame	VIGOUROUX	Cécile	Ingénieur principal, Directrice du cadre de vie	Ville de Dardilly (69)

Article 2 : Le Directeur général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel, sur le site www.cdg69.fr ou www.cdg-aura.fr.


Fait à Sainte Foy-lès-Lyon
Le 25/03/2024
Le Président,



Philippe LOCATELLI

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été publié et transmis au représentant de l'État le **08 AVR. 2024**

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon
Le **08 AVR. 2024**
Le Président,



Philippe LOCATELLI

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.